



St Cyr en Talmondais

journal municipal janvier 2016

Edito

Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

Jamais nous ne pourrons oublier cette terrible année 2015 où la France a été touchée tant dans sa chair que dans ses valeurs Républicaines. Ces odieux actes terroristes de janvier et de septembre doivent renforcer notre solidarité, «seul l'arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment vigoureux, car c'est dans cette lutte que ses racines, mises à l'épreuve, se fortifient». (Sénèque)
La vie de la commune continue et je souhaite que nous puissions y poursuivre notre route dans les meilleures conditions possibles.

En ce début d'année 2016 établissons un «bilan» des réalisations en cours ou programmées.

Le château d'eau a été remis en service et les peintures extérieures doivent se terminer en février. Cela permettra de réinstaller les antennes et de récupérer des connexions efficaces.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols) est à l'étude depuis novembre. Celui ci a été confié au cabinet PERNET de la Rochelle et devra être terminé pour 2017.

Le centre de notre commune va faire «peau neuve» l'enrobé de la place du Général GUERIN sera refait et un espace paysager créé autour du monument aux morts.

Dans le cadre de la sécurité routière, il a été décidé de limiter la vitesse à 30 km/h rue de la Tillauderie de l'église jusqu'à l'intersection de la rue de Marcheuil.

La rue des charmes deviendra communale très prochainement.

Notre salle polyvalente, qui est de plus en plus utilisée, doit être rénovée et mise aux normes. Différentes études et possibilités de subventions sont en cours. Nous espérons entamer les travaux dès cette année.

La loi «N O T R E» (Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique) exige que notre C C P M (Communauté de Communes du Pays Moutierois) s'intègre dans une nouvelle structure inter communale et représente ainsi un minimum de 15000 habitants au lieu de 5000 actuellement. Une demande de fusion avec la Communauté de Communes du Talmondais a été faite et accordée, celle ci devra être effective au premier janvier 2017. Beaucoup de travail en réunions et d'informations en perspective.

Je terminerai cet édito par une pensée profonde à nos défunts et tout particulièrement à Madame Bastard, qui pendant 25 années fut la secrétaire de mairie de notre village.

Le conseil municipal, le personnel de mairie et moi même vous souhaitons une très très bonne année 2016, qu'elle vous apporte joie, santé, bonheur.



Le Maire, Nicolas PASSCHIER

Mairie de Saint Cyr en Talmondais : Accueil ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30
Contact par mail : mairiesteyrentalmondais@wanadoo.fr - Site internet : www.saint-cyr-en-talmondais.fr
Téléphone : 02 51 30 82 82 (répondeur) Fax : 02 51 30 88 29



INFORMATIONS

de la Communauté de Communes du Pays Moutierrois

MAISON DE L'EMPLOI

Service de proximité à la disposition

- de toutes les personnes en recherche d'emploi, de formation, d'informations afin de les accompagner dans leurs démarches,
- des entreprises pour les conseiller et leur proposer du personnel qualifié.

Accueil au 2 rue du Chemin de Fer - 85540 Moutiers les Mauxfaits.

Tel : 02 51 31 42 69

Le lundi de 8 heures à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Les mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 12h30

A vos agendas : Forum Emploi - Formation

Vendredi 11 mars 2016 à l'espace socio-culturel

à La Boissière des Landes - De 13h30 à 17 heures

Plus de 40 partenaires sur place, affichages d'offres, se munir de CV, présence de chefs d'entreprise.

HABITAT

Changements depuis le 01/01/2016

- des participations à la hausse,
- un nouvel axe, la rénovation de façades.

Plus d'infos dans le com'com Info de décembre 2015.

Calendrier de collecte OM et emballages

Envoyé dans vos foyers en décembre 2015.

Sinon, disponible sur www.paysmoutierrois.fr ou à la CCPM